

ticulière que nous avons pour eux parce qu'ils sont plus proches de l'idéal de Jésus notre maître. Nous craignons néanmoins que, dans la revendication de ce qui leur est dû, ils n'aillent parfois, oublieux de leurs devoirs, jusqu'à empiéter sur les droits d'autrui, que la religion leur ordonne de tenir pour aussi sacrés que les leurs. Or, ce droit d'autrui, les adversaires leur apprennent à le léser, à la grande satisfaction de ceux qui placent tout le bonheur humain dans cette vie mortelle. Mais le droit lésé crie éternellement vengeance.

Que les prolétaires restent donc de dociles enfants de l'Eglise, celle-ci paraîtrait-elle leur accorder moins que les adversaires. Car, au lieu d'avantages excessifs-mais illusoire, elle leur promet des biens légitimes et durables. Qu'ils se souviennent que, mère de tous les hommes, elle les entoure pourtant, eux, d'une affection de choix, et que, s'il lui arrive de prendre la défense des riches, elle les défend non parce qu'ils sont riches, mais parce qu'ils sont victimes d'attaques injustes. De même, que les riches obéissent à l'Eglise, confiants en son amour et en son impartialité de mère.

En ce qui vous concerne, très chers fils et vénérables frères, mettez tout votre zèle à obtenir du peuple qu'il ne règle les conflits que par des moyens pacifiques. Les associations catholiques étant particulièrement propres à atteindre ce but, vous aurez le devoir d'employer tous les moyens de les faire de plus en plus grandir et prospérer partout. Que des laïques d'élite en soient les principaux artisans. Les jeunes gens y apporteront leur vigoureuse activité; les anciens, leur prudence, leur sagesse et leur expérience pratique. Quant au clergé, il se tiendra à l'écart des agitations et, bien plus encore, des séditions. Il s'efforcera plutôt, donnant les meilleurs conseils par la parole et l'exemple, d'apaiser, quand il en sera besoin, la surexcitation des esprits.